

Le Pôle Santé – Secteur sanitaire et social –
propose un accompagnement au

CAFERUIS par voie de VAE

*Certificat d’Aptitude aux Fonctions d’Encadrement
et de Responsable d’Unité d’Intervention Sociale
par voie de Validation des Acquis de l’Expérience.*

Diplôme d’Etat de niveau II.

Le CAFERUIS

Répondant aux besoins de qualification des cadres intermédiaires et de proximité en position d’interface entre les équipes, les moyens et l’instance dirigeante du secteur social et médico-social, le CAFERUIS atteste des compétences managériales pour animer une unité de travail, pour encadrer une équipe et conduire des actions directement engagées auprès des usagers dans le cadre de projets et des missions transversales.

Accompagnement du Cnam à la VAE – Une formule individualisée

Considérant que chaque parcours est unique et pour vous donner toutes les chances de réussite, le Cnam a choisi de vous proposer un accompagnement individuel. Ainsi vous pouvez bénéficier d’une aide adaptée à vos besoins pour l’élaboration du contenu du livret 2 et la présentation orale du dossier de VAE devant le jury de la DRJSCS Nord Pas de Calais.

A la fois professionnel de la formation et des activités du secteur social et médico-social, votre accompagnateur vous apportera par ailleurs sa compétence d’expert de l’approche VAE.

Cet accompagnement personnalisé est conçu sur la base d’un forfait de 24 heures réparties comme suit :

- 8 heures de séances collectives (initialisation de la VAE et entraînement à la soutenance).
- 16 heures maximum d’aide à l’élaboration du livret de présentation des acquis, sous forme de rendez-vous individuels de travail à Lille, à Béthune, à Maubeuge ou à Valenciennes.

Compétences visées

(Selon le référentiel issu de l'arrêté du 8 juin 2004 relatif au CAFERUIS)

Concevoir et mettre en œuvre un projet d'unité ou de service

Animer, conduire, motiver et mobiliser une équipe dans le cadre d'une organisation

Développer une expertise technique sectorielle (organisations politiques, juridiques, administratives, dispositifs, financements...)

Appréhender les besoins des publics par des méthodes de diagnostics appropriées

Assurer l'organisation du travail et le suivi de la gestion administrative de l'unité

Elaborer et gérer un budget d'unité

Assurer la communication interne et l'information notamment auprès des usagers

Développer des actions en partenariat et en réseau

Evaluer le projet, le fonctionnement, les résultats

Assurer et développer la qualité du service rendu.../...

Conditions d'accès

Que vous soyez actuellement salarié en CDI, en CDD, demandeur d'emploi ou bénévole, vous devez justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme.

La durée totale d'activité exigée est de 3 ans en équivalent temps plein. La période d'activité la plus récente doit avoir été exercée dans les 10 ans précédents le dépôt de la demande.

Les activités exercées doivent relever des fonctions figurant au référentiel d'activité (nous consulter pour plus de précisions) :

- Deux activités parmi l'une de ces trois fonctions : pilotage d'action ; encadrement d'équipes et de professionnels, gestion des ressources humaines ; gestion administrative et budgétaire d'une unité.

- Quatre activités parmi deux de ces trois fonctions : communication interne ; participation au projet de la structure ; partenariat d'action et travail en réseau.

Modalités de validation du CAFERUIS

La DRJSCS vérifie la recevabilité de la demande de VAE, au regard des éléments fournis par le demandeur dans le livret 1, et notifie sa décision dans les deux mois suivant l'accusé de réception du dossier.

Si la candidature est recevable, la DRJSCS informe le candidat des dates de la prochaine

session du jury de VAE et de dépôt du livret 2 (au moins trois mois après la notification de recevabilité et au moins un mois avant la convocation devant le jury).

Sur la base du livret de la présentation des acquis de l'expérience et d'un entretien avec le candidat, le jury nommé par le Préfet de Région attribue tout ou partie du CAFERUIS.

En cas de validation partielle du certificat

En cas d'attribution partielle, le jury se prononce sur les compétences qui devront faire l'objet d'une évaluation complémentaire (dans un délai de cinq ans).

Ces compétences pourront être acquises :

- soit par une diversification de l'expérience professionnelle du candidat ; l'évaluation complémentaire consistera alors en une nouvelle demande de VAE portant sur les domaines non validés.

- soit par un parcours de formation correspondant aux domaines de compétences non validés ; le candidat devra dans ce cas subir la ou les épreuves du diplôme correspondants à ces domaines.

Démarches à effectuer et tarif

- Faire la demande du livret 1 de recevabilité à la délégation VAE au niveau national au n°:

0 810 017 710

- Adresser au Cnam de Lille, 8 Boulevard Louis XIV, un dossier de candidature à l'accompagnement (téléchargeable sur le site web www.cnam-npdc.org), ainsi qu'une lettre de motivation et votre C.V.

- Dès réception de la décision de recevabilité adressée par la DRJSCS, contacter le Cnam pour recevoir la convention d'accompagnement à la VAE.

- La VAE est accessible dans le cadre du Plan de formation de votre entreprise, ou du congé VAE à votre initiative (votre OPCA peut vous renseigner), ou enfin par financement personnel.

Le tarif forfaitaire de cet accompagnement individuel est de 2 000 €.

Contact

Pour tous renseignements complémentaires sur le CAFERUIS par voie de VAE, contacter : Elisabeth Gronier ou Marie Pierre Delobel au Pôle Santé – Secteur sanitaire et social - Tél. 03 20 60 65 67 ou le 03 20 60 65 68

email : egronier@cnam-npdc.org

**ASSOCIATION REGIONALE
DU
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS**

8 BLD LOUIS XIV – 59046 LILLE CEDEX

☎ 03.20.60.65.67 – Fax : 03.20.60.70.40

<http://www.cnam-npdc.org> - E-mail : cnam.lille@cnam-npdc.org

Nom – Prénom

D O S S I E R D ' I N S C R I P T I O N

ACCOMPAGNEMENT VAE

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement

et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

Pièces à joindre au dossier :

- une lettre de motivation indiquant les raisons pour lesquelles vous désirez entreprendre une VAE et vos attentes en termes d'accompagnement
- un C.V.

Nom (en capitales) :
Nom de jeune fille :
Prénoms (souligner le prénom usuel) :
Date et lieu de naissance :
Adresse actuelle :
.....
N° de Téléphone : Domicile Entreprise
E-Mail :
Situation de famille : Nationalité

ETUDES

Diplômes obtenus, années, établissements :

.....
.....
.....

SITUATION ACTUELLE

Salarié(e) Demandeur d'emploi Autre :

EMPLOIS OCCUPES

au cours des 5 dernières années

(les mentionner en détail par ordre chronologique)

.....
.....
.....
.....

Les frais d'accompagnement s'élèvent à 2 000 € sur la base d'un forfait de 24 heures, réparties en 8 heures de regroupement collectif (groupe de cinq personnes) et 16 heures d'accompagnement individuel. Ce prix s'entend net de taxes.

Une facture et une convention vous seront adressées ultérieurement.

- J'ai l'intention de régler ces frais par moi-même.
- J'ai l'intention de solliciter une prise en charge financière dans le cadre du plan de formation.
- J'ai l'intention de solliciter une prise en charge financière dans le cadre du congé VAE.

Fait à _____, le _____
Signature